



## 2. Contexte démographique

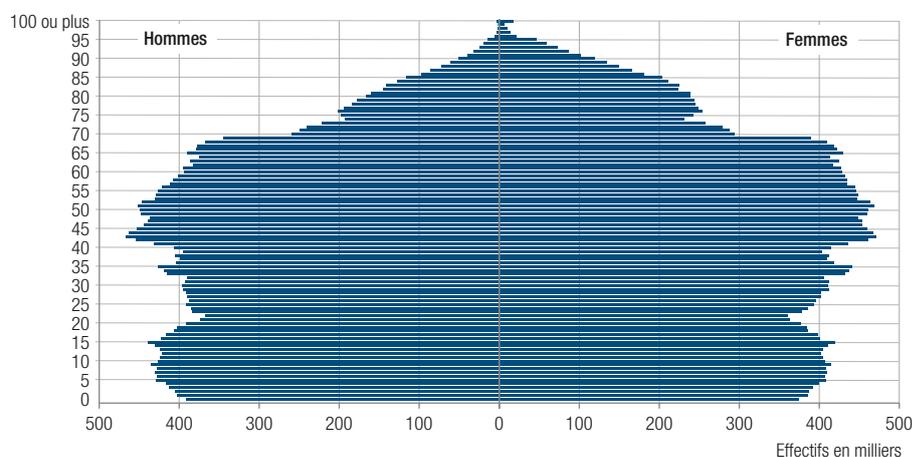
## Population : 66,6 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2016

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la population française totalise 66,6 millions d'habitants : 64,5 millions vivent en Métropole, 2,1 millions dans les cinq départements et régions d'outre-mer (DROM). Au cours de l'année 2015, la population a augmenté de 247 000 personnes, soit une hausse de 0,4 %. C'est 3,4 millions de plus qu'en 2006. Du fait de la structure par âge, la pyramide des âges présente une forme cylindrique caractéristique d'une population en cours de vieillissement (graphique 1). Le nombre de centenaires, cinq femmes sur six, est de 21 000 soit près de vingt fois plus qu'en 1970<sup>1</sup>. La natalité, globalement stable en France depuis la fin du baby-boom avec le point le plus bas en 1994 et un pic en 2010, baisse en 2015.

1. INSEE Première, n° 1620, novembre 2016.

En 2015, La France représente 13,1 % de la population de l'Europe à 28 pays. Elle se classe au deuxième rang derrière l'Allemagne (16,1 %) et juste devant le Royaume-Uni (12,8 %), dont les populations s'élèvent respectivement à 82,1 millions et 65,3 millions d'habitants. En 2015, l'Allemagne compte 15,5 millions d'habitants de plus que la France, contre 19,3 millions en 2005. La population du Royaume-Uni a crû un peu plus rapidement que celle de la France : l'écart de population entre les deux pays est de 1,3 million d'habitants contre 2,6 millions en 2005.

**GRAPHIQUE 1**  
Pyramide des âges au 1<sup>er</sup> janvier 2016



**Champ** • France entière.

**Source** • Estimations de population (résultats provisoires arrêtés à fin 2015) (INSEE).

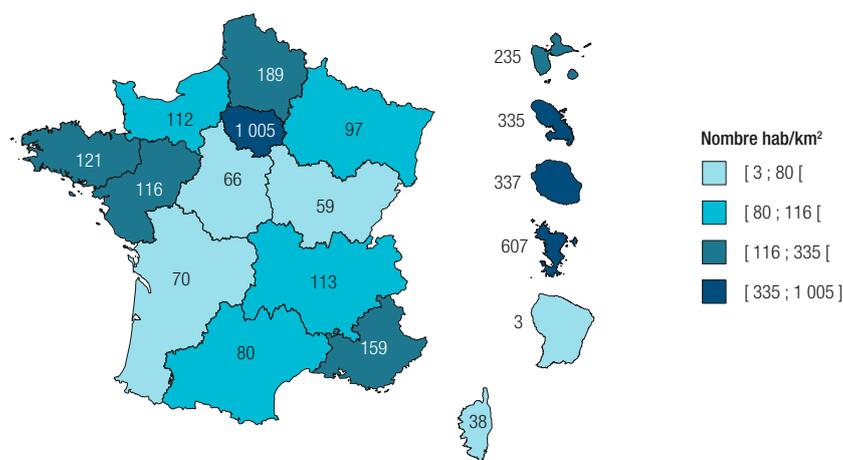
**TABLEAU 1**  
**Populations régionales en 2013 et 2015**

	2013	2015 (p)	Part dans la population française hors Mayotte en 2015 (%)
Auvergne - Rhône-Alpes	7 757 595	7 874 586	11,9
Bourgogne - Franche-Comté	2 819 783	2 821 042	4,2
Bretagne	3 258 707	3 294 302	5,0
Centre - Val de Loire	2 570 548	2 582 374	3,9
Corse	320 208	326 898	0,5
Grand Est	5 552 388	5 560 405	8,4
Hauts-de-France	5 987 883	6 006 853	9,1
Île-de-France	11 959 807	12 073 914	18,3
Normandie	3 328 364	3 334 657	5,0
Nouvelle-Aquitaine	5 844 177	5 904 843	8,9
Occitanie	5 683 878	5 791 865	8,8
Pays de la Loire	3 660 852	3 716 068	5,6
Provence - Alpes - Côte d'Azur	4 953 675	4 989 435	7,5
<b>France métropolitaine</b>	<b>63 697 865</b>	<b>64 277 242</b>	<b>97,1</b>
Guadeloupe	402 119	400 132	0,6
Guyane	244 118	254 541	0,4
La Réunion	835 103	843 529	1,3
Martinique	385 551	378 243	0,6
<b>France hors Mayotte</b>	<b>65 564 756</b>	<b>66 153 687</b>	<b>100,0</b>

(p) : données provisoires.

Sources • Recensement de population 2013 et estimations de population 2015 (INSEE).

**CARTE 1**  
**Densité de population par région en 2015 (en quartiles)**



Note • Chaque quartile comprend un quart des régions préalablement rangées dans l'ordre décroissant de l'indicateur présenté.

Champ • France entière.

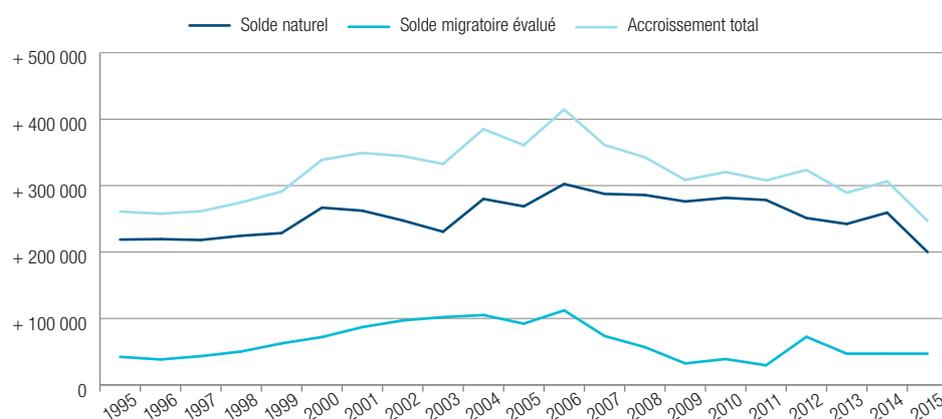
Sources • Estimations de population (INSEE) ; code officiel géographique (IGN).

## Populations régionales : 12 millions d'habitants en Île-de-France<sup>2</sup>

2. Les profils régionaux, en fin d'ouvrage, détaillent les caractéristiques sociodémographiques de chaque région.

La réforme territoriale, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016, redécoupe le territoire métropolitain en 13 régions au lieu de 22 auparavant. Si les écarts de taille des régions se réduisent un peu, la population reste inégalement répartie sur le territoire : trois Français sur dix habitent dans l'une des deux nouvelles régions les plus peuplées (Île-de-France et Auvergne - Rhône-Alpes, soit environ 13 % du territoire) (tableau 1). Hormis la Corse et chacun des DROM, la Bourgogne - Franche-Comté et le Centre - Val de Loire ont les effectifs de population les plus faibles.

La population est particulièrement concentrée dans les zones urbaines : près d'un Français sur deux habite dans une commune de 10 000 habitants ou plus. En 2015, l'Île-de-France reste de loin la

**GRAPHIQUE 2****Évolution des composantes de la croissance démographique entre 1995 et 2015**

**Champ** • France entière (hors Mayotte jusqu'en 2013).

**Sources** • Estimations locales de population et statistiques de l'état civil (INSEE).

région la plus densément peuplée avec 1 005 habitants/km<sup>2</sup>, soit près de 10 fois plus que la densité moyenne française (105 hab/km<sup>2</sup>), DROM compris (carte 1). En France métropolitaine, la densité de population varie fortement selon les régions : de 38 habitants/km<sup>2</sup> en Corse à 1 005 habitants/km<sup>2</sup> en Île-de-France. Dans les DROM, la situation est également très contrastée, la densité variant de 3 habitants/km<sup>2</sup> en Guyane à 607 à Mayotte, la plus élevée après l'Île-de-France.

## Un solde naturel en baisse en 2015

L'accroissement naturel<sup>3</sup> (+ 200 000 personnes en 2015, France entière) contribue pour environ 80 % à la hausse de la population. En 2015, le solde naturel est en baisse et le plus faible depuis 1976 (graphique 2) du fait de décès plus nombreux (+ 41 000 par rapport à 2014) et de naissances en baisse (- 19 000 par rapport à 2014).

L'importance de l'accroissement naturel dans la variation de population caractérise la France au niveau européen depuis plusieurs années, en la situant, avec l'Irlande et Malte, parmi les pays à croissance naturelle la plus élevée.

## Répartition par âge : 24,6 % de moins de 20 ans et 9,1 % de 75 ans ou plus

La population française continue de vieillir sous le double effet de l'augmentation de l'espérance de vie et de l'avancée en âge des générations nombreuses du baby-boom. Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la part des moins de 20 ans est estimée à 24,6 % en France entière et a baissé de 2 points depuis 20 ans. Inversement, la part des personnes de 65 ans ou plus a augmenté (18,8 % au 1<sup>er</sup> janvier 2016 contre 15 % vingt ans plus tôt) (tableau 2). Ce sont surtout les personnes de 75 ans ou plus qui sont de plus en plus nombreuses : elles représentent désormais 9,1 % de la population contre 6,0 % en 1995, et atteignent respectivement 7,2 % chez les hommes et 10,9 % chez les femmes.

Les hommes sont plus nombreux que les femmes avant 25 ans ; au-delà, cette prédominance s'inverse et devient particulièrement marquée à partir de 65 ans. Le nombre de naissances de garçons est supérieur à celui des filles (environ 17 000 en 2015). Chez les femmes, la part des moins de 20 ans n'est que de 23,3 % et la part des plus de 65 ans atteint 20,8 % alors que, chez les hommes, la part des moins de 20 ans est de 26,0 % et celle des plus de 65 ans est de 16,6 %.

**3.** Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire et le solde naturel est alors négatif (définition INSEE).

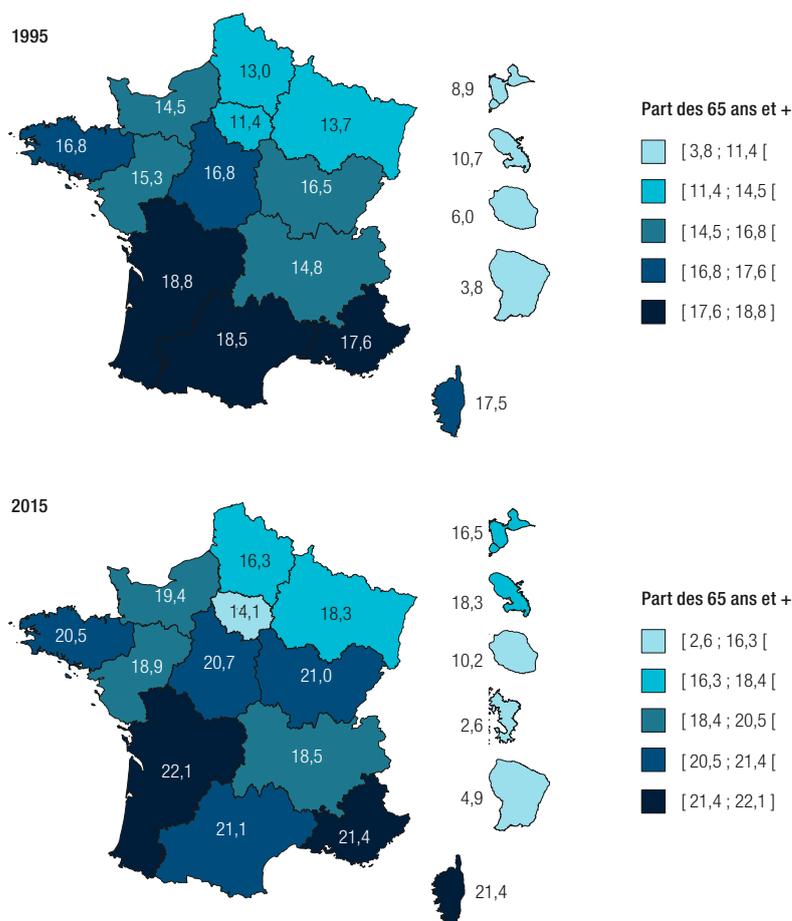
**TABLEAU 2**  
Population totale par sexe et grandes classes d'âges au 1<sup>er</sup> janvier 2016

	Ensemble		Hommes		Femmes	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
0-14 ans	12320073	18,5	6304791	19,5	6015282	17,5
15-24 ans	7840953	11,8	3988162	12,4	3852779	11,2
25-44 ans	16652950	25,0	8219564	25,5	8433361	24,6
45-64 ans	17293472	26,0	8429816	26,1	8863630	25,8
65-84 ans	10503301	15,8	4718023	14,6	5785263	16,8
85 ans ou plus	2016933	3,0	630931	2,0	1386000	4,0
<b>Ensemble</b>	<b>66627682</b>	<b>100,0</b>	<b>32291287</b>	<b>100,0</b>	<b>34336315</b>	<b>100,0</b>

**Champ** • France entière.

**Sources** • Estimations de population (résultats provisoires arrêtés au 1<sup>er</sup> janvier 2016) (INSEE).

**CARTES 2 ET 2BIS**  
Part des personnes de 65 ans ou plus en 1995 et 2015 (en quintiles)



**Note** • Chaque quintile comprend un cinquième des régions préalablement rangées dans l'ordre décroissant de l'indicateur présenté.

**Champ** • France entière (hors Mayotte en 1995).

**Sources** • Estimations de population et recensement (INSEE).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la France, avec 18,4 % de plus de 65 ans, se situe au 13<sup>e</sup> rang des pays ayant la plus faible proportion de personnes de 65 ans et plus, au-dessous de la moyenne des pays de l'Union européenne (UE) qui est de 18,9 %. L'Italie est le pays où le poids des seniors est le plus élevé (21,7 %) ; l'Irlande celui où il est le plus faible (13,0 %). En Allemagne, 21,0 % de la population a plus de 65 ans, soit presque deux fois plus qu'en Irlande.

Même si le vieillissement de la population peut se constater sur tout le territoire, la situation des régions françaises est très variable. En 2015, certains DROM présentent les populations les « plus jeunes » comme Mayotte et la Guyane, avec respectivement 2,6 % et 4,9 % de personnes âgées de 65 ans ou plus, contrairement à la Martinique avec 18,3 % (carte 2 bis). En France métropolitaine, ce sont les régions Île-de-France et Hauts-de-France qui présentent les taux les plus faibles de personnes âgées de 65 ans ou plus en 2015 (respectivement 14,1 et 16,3 %). Si la répartition des régions face au vieillissement reste sensiblement la même depuis 20 ans (cartes 2 et 2 bis), le vieillissement de la population est plus marqué dans les DROM, en particulier en Guadeloupe où la part des plus de 65 ans a doublé, mais aussi en Martinique et à La Réunion (+ 40 %). En Métropole, alors qu'une augmentation de la part des 65 ans et plus d'environ 20 % est observée dans la plupart des régions, cette augmentation est la plus faible dans les régions qui étaient les plus âgées en 1995 (Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, respectivement 12,0 et 15,0 %).

## Natalité : 800 000 naissances en 2015

En France entière, 799 000 enfants sont nés en 2015. Le nombre de naissances diminue de 20 000 par rapport à 2014, soit une baisse de 2,4 %<sup>4</sup>. En Métropole, après une augmentation continue depuis 1994 jusqu'au pic de 2010, le nombre de naissances (760 000) retrouve le niveau de 2003.

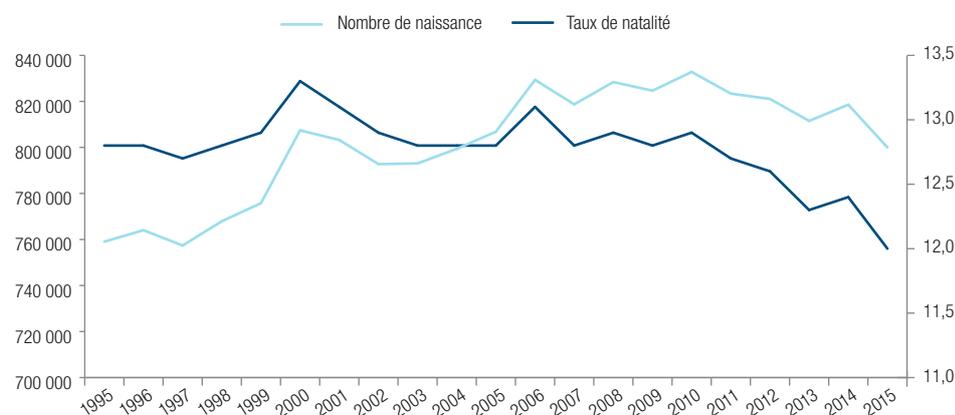
4. *Insee Focus*, INSEE, n° 64, septembre 2016.

Le taux de natalité correspond au rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année. Assez stable entre 1995 et 2010, il diminue un peu depuis 5 ans en France entière hors Mayotte. La prise en compte de Mayotte en 2014 n'a pas modifié cette tendance (graphique 3).

Il s'élève à 12,0 naissances pour 1 000 habitants en 2015 en France entière, à 11,8 pour 1 000 en Métropole et à 18,1 pour 1 000 dans les DROM. En 2014, les taux variaient entre 9,2 pour 1000

### GRAPHIQUE 3

#### Évolution du nombre de naissances et du taux de natalité pour 1 000 habitants en France, entre 1995 et 2015



**Note** • Résultats provisoires pour le nombre de naissances et les taux 2012, 2013 et 2014.

**Champ** • France entière (hors Mayotte jusqu'en 2013).

**Sources** • Estimations de population et statistiques de l'état civil (INSEE).

en Corse et 15,2 pour 1 000 en Île-de-France, en France métropolitaine, et entre 11,5 pour 1000 en Martinique et 32,5 pour 1 000 à Mayotte, dans les DROM (tableau 3).

## Fécondité : 2 enfants par femme en 2015

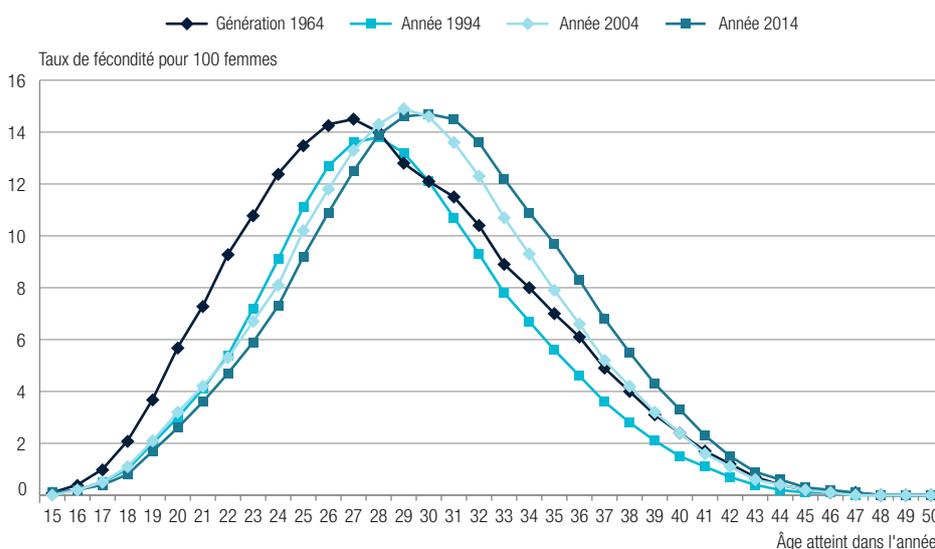
Le nombre de naissances dépend à la fois du nombre de femmes en âge de procréer et de leur fécondité, tous âges confondus. Le nombre de femmes en âge de procréer, défini comme le nombre de femmes âgées de 15 à 50 ans, baisse depuis 2007 ; celui des femmes âgées de 20 à 40 ans ne cesse de baisser depuis 1995. La fécondité, qui avait connu une petite augmentation en 2014 après une baisse depuis 2010, repart à la baisse en 2015.

Le taux de fécondité est défini par le rapport du nombre d'enfants nés vivants de l'année à la population moyenne de l'année des femmes en âge de procréer. Des taux spécifiques sont définis pour différentes tranches d'âge. L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) est la somme des taux de fécondité par âge observés sur une année donnée. Cet indicateur mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés une année considérée à chaque âge demeuraient inchangés. L'ICF est plus adapté que le taux de fécondité pour effectuer des comparaisons car il ne dépend pas de la structure par âge des populations.

En 2015, l'ICF diminue légèrement par rapport à 2014 et s'établit à 1,96 enfant par femme (2,03 enfants par femme en 2010). Les taux de fécondité poursuivent leur baisse chez les femmes de moins de 25 ans, diminuent entre 25 et 34 ans et restent stables chez les femmes de 35 à 50 ans. Depuis 20 ans, les taux de fécondité des femmes de plus de 35 ans augmentent nettement (graphique 4). En 2015, le taux de fécondité des femmes de 40 à 50 ans est de 9 pour 1 000.

La France fait partie des pays industrialisés où la fécondité est particulièrement soutenue. Au sein de l'UE, la France est, en 2014, devant l'Irlande, le pays le plus fécond. Ces deux pays dépassent

**GRAPHIQUE 4**  
Évolution des taux de fécondité par âge\*



\* Âge atteint dans l'année, résultats provisoires en 2014.

Champ • France métropolitaine.

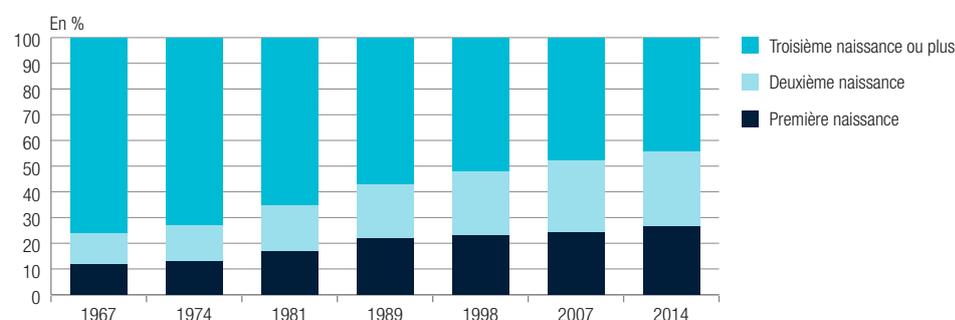
Sources • Estimations de population et statistiques de l'état civil (INSEE).

largement la moyenne européenne (1,58 en 2014 contre 2,01 en France et 1,94 en Irlande). Les niveaux de fécondité les plus bas se situent entre 1,23 et 1,37 enfant par femme et sont enregistrés dans des pays situés au Sud (Portugal, Espagne, Grèce, Chypre, Italie) et à l'Est (Slovaquie, Pologne) de l'Europe.

## Âge moyen à la naissance : 30,1 ans en 2015

L'âge moyen à la naissance n'a pas cessé d'augmenter depuis la fin des années 1970. En 2015, selon les données de l'état civil, l'âge moyen (âge en années révolues) à la naissance poursuit son évolution, atteignant 30,1 ans pour la France entière (hors Mayotte), soit une progression de 1 an et 4 mois en 20 ans. En France métropolitaine, l'âge moyen est également de 30,1 ans soit une progression de 1 an et 3 mois en 20 ans. L'âge moyen en années révolues à la naissance a atteint la

**GRAPHIQUE 5**  
Évolution de la répartition des nouveau-nés selon le rang de naissance parmi les mères de 40 ans ou plus, entre 1967 et 2014



**Champ** • France métropolitaine de 1967 à 2007, France entière en 2014.

**Sources** • Statistiques de l'état civil (INSEE).

**TABLEAU 3**  
Âge moyen des mères\* à la naissance et taux de natalité par région

	Taux brut de natalité (‰)	Âge moyen de la mère à la naissance
Auvergne - Rhône-Alpes	12,3	30,4
Bourgogne - Franche-Comté	10,7	29,8
Bretagne	10,6	30,2
Centre - Val de Loire	11,2	29,7
Corse	9,2	30,4
Grand Est	11,2	29,8
Hauts-de-France	13,1	29,4
Île-de-France	15,2	31,5
Normandie	11,3	29,7
Nouvelle-Aquitaine	10,0	30,2
Occitanie	10,9	30,4
Pays de la Loire	11,8	30,0
Provence - Alpes - Côte d'Azur	12,0	30,3
<b>France métropolitaine</b>	<b>12,2</b>	<b>30,3</b>
Guadeloupe	12,5	29,6
Guyane	26,2	28,1
La Réunion	16,8	28,6
Martinique	11,5	29,2
Mayotte	32,7	29,1
<b>France</b>	<b>12,4</b>	<b>30,3</b>

\* Âge atteint dans l'année.

**Champ** • France entière.

**Sources** • Estimations de population et statistiques de l'état civil (INSEE).

5. *Insee Focus*, INSEE, n° 64, septembre 2016.

barre symbolique des 30 ans en 2014 en France entière et métropolitaine. L'âge moyen au 1<sup>er</sup> enfant est inférieur d'environ 2 ans.

En 2015, la part des mères de 40 ans ou plus pour l'ensemble des naissances vivantes atteint 5,1 %, contre 4,0 % dix ans auparavant et a été multiplié par cinq depuis 1980<sup>5</sup>. À l'inverse, seulement 43 % des bébés nés en 2015 ont une mère de moins de 30 ans, alors qu'ils étaient 62 % en 1990.

En 2014, 26,4 % des naissances de mères de 40 ans et plus sont des premières naissances, 29,3 % des deuxièmes naissances et 44,3 % des troisièmes naissances ou plus. La proportion des premières naissances chez les 40 ans et plus reste minoritaire mais n'a cessé de progresser depuis une cinquantaine d'années (graphique 5).

En 2014, l'âge moyen à la naissance (âge atteint dans l'année, un peu plus élevé que l'âge en années révolues) varie selon les régions entre 28,1 ans en Guyane et 31,5 ans en Île-de-France (tableau 3).

Cette augmentation de l'âge moyen à la naissance est un phénomène qui s'observe partout en Europe : c'est en Espagne (31,8 ans) et en Irlande (31,6 ans) que les mères qui ont accouché dans l'année sont les plus âgées. La France se situe, en 2014, dans la moyenne des 28 pays de l'UE (30,4 ans en 2014).

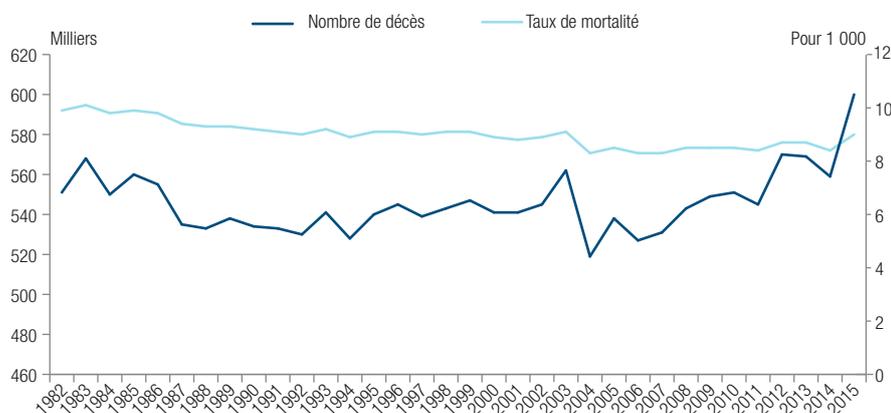
## Mortalité : environ 600 000 décès en 2015

En 2015, environ 600 000 personnes sont décédées en France, dont 587 000 en France métropolitaine, atteignant le plus haut niveau depuis l'après-guerre. Le nombre de décès augmente de 41 000 (+ 7,3 %) par rapport à 2014, après deux années de recul. Le taux de mortalité atteint 9,0 pour 1 000 en France et 9,1 pour 1 000 en France métropolitaine.

Le niveau annuel des décès résulte de la taille des générations décrite par la pyramide des âges et de la mortalité à chaque âge, mais aussi de facteurs plus conjoncturels tels que les conditions climatiques et épidémiologiques de l'année. Le taux brut de mortalité, qui suivait une tendance décroissante jusqu'en 2008 et qui était globalement stable jusqu'en 2014, est reparti à la hausse en 2015 (graphique 6). Le taux de mortalité à chaque âge, quant à lui, baisse régulièrement au fil des ans.

En 2015, l'augmentation du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus n'a pas été compensée, comme les années précédentes, par une baisse des taux de mortalité par âge. Ceux-ci se sont accrus, en particulier aux âges élevés.

**GRAPHIQUE 6**  
Évolution du nombre de décès et du taux brut de mortalité depuis 1982



**Champ** • France entière (hors Mayotte jusqu'en 2013), résultats provisoires en 2013, 2014 et 2015.  
**Sources** • Estimations de population et statistiques de l'état civil (INSEE).

En 2013, comme pour la majorité des pays européens, le taux de mortalité standardisé en France a diminué par rapport à l'année précédente (tableau 4). Pour les femmes, la France se situe au 2<sup>e</sup> rang avec le plus bas taux de mortalité de l'UE des 28 derrière l'Espagne et devant l'Italie avec 6,7 décès pour 1 000. Pour les hommes, la France se situe en 6<sup>e</sup> position derrière l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg, la Suède et Chypre, avec 11,4 décès pour 1 000. Ce sont deux des pays baltes qui enregistrent les taux de mortalité masculins les plus élevés, avec respectivement 21,4 et 21,3 décès pour 1 000 habitants en Lettonie et en Lituanie. En ce qui concerne les taux féminins, ce sont deux pays de l'Europe de l'Est, la Bulgarie et la Roumanie avec respectivement 13,1 et 12,4 décès pour 1 000 habitants, qui présentent les taux les plus élevés.

**TABLEAU 4**  
Évolution du taux de mortalité standardisé\* en France et en Europe

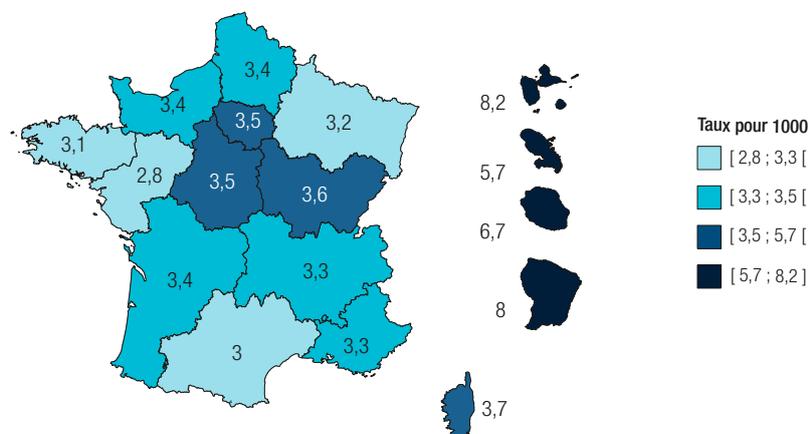
Année	France		Union européenne (28 pays)	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
2000	14,7	8,4	-	-
2001	14,5	8,2	-	-
2002	14,3	8,2	15,9	10,2
2003	14,4	8,5	15,9	10,4
2004	13,2	7,5	15,2	9,8
2005	13,3	7,6	15,0	9,8
2006	12,8	7,2	14,2	9,3
2007	12,6	7,1	14,0	9,1
2008	12,5	7,2	13,7	9,0
2009	12,3	7,1	13,5	8,8
2010	12,1	6,9	13,2	8,6
2011	11,6	6,7	12,8	8,4
2012	11,7	6,9	12,8	8,5
2013	11,4	6,7	12,7	8,4

\* Taux standardisés sur l'âge pour 1 000 habitants, selon la population européenne de référence (Revision of the European population, Eurostat 2013).

**Champ** • France entière; Union européenne (28 pays).

**Source** • Eurostat.

**CARTE 3**  
Taux de mortalité infantile par région en 2014 (en quartiles)

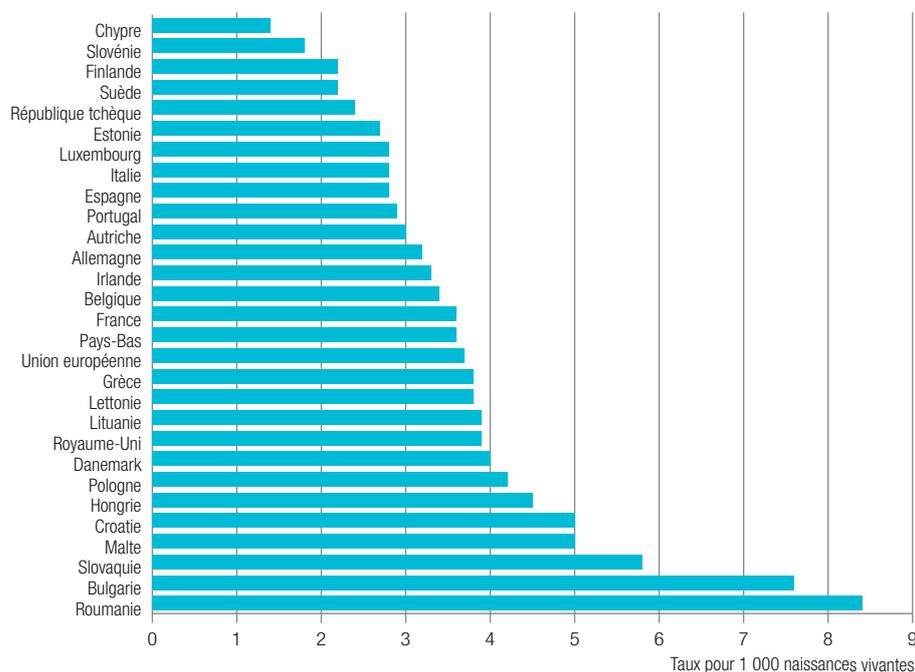


**Note** • Chaque quartile comprend un quart des régions préalablement rangées dans l'ordre décroissant de l'indicateur présenté.

**Champ** • France entière (hors Mayotte).

**Sources** • Statistiques de l'état civil (INSEE).

**GRAPHIQUE 7**  
**Taux de mortalité infantile en 2014**



**Champ** • Union européenne (28 pays).  
**Source** • Eurostat.

### Taux de mortalité infantile : 3,7 pour 1 000 en 2015<sup>6</sup>

6. Voir également la fiche « Mortalité périnatale et mortalité infantile » dans la partie « Santé de la reproduction et périnatalité ».

La mortalité infantile correspond au nombre d'enfants qui meurent durant la première année de leur vie ; elle est exprimée sous forme d'un taux pour 1 000 naissances vivantes pour l'année considérée. Cet indicateur classique de la santé des populations, largement utilisé au niveau européen et plus généralement dans les comparaisons internationales, mesure la santé infantile, mais reflète aussi l'état de santé d'une population ou, tout au moins, l'efficacité des soins préventifs, l'attention accordée à la santé de la mère et de l'enfant, de même que la qualité du système de soins et de santé. En outre, cet indicateur rend compte de facteurs sociaux plus larges tels que le niveau de scolarité des mères ou leur situation socio-économique.

7. Donnée provisoire.

La mortalité infantile a considérablement diminué au cours des cinquante dernières années. Mais, tandis qu'elle continue de baisser dans bon nombre de pays européens, elle reste globalement stable depuis quatre ans en France et repart même un peu à la hausse en 2015<sup>7</sup>.

En 2015, en France entière, le taux de mortalité infantile s'établit à 3,7 pour 1 000. En 2014, il est de 3,3 pour 1 000 en France métropolitaine, entre 2,8 et 3,7 pour 1 000 selon les régions (carte 3), alors qu'il atteint 7,6 pour 1 000 dans les DROM hors Mayotte, entre 5,7 et 8,2 pour 1 000.

Le niveau de la mortalité infantile française est proche de celui de l'Union européenne (3,7 pour 1 000 en 2014). Les taux les plus faibles sont recensés à Chypre, en Slovénie, en Finlande, en Suède et en République tchèque, avec des taux inférieurs à 2,5 pour 1 000. La situation demeure très défavorable en Bulgarie et en Roumanie (graphique 7). La France se situe au 15<sup>e</sup> rang. ■

►►► **Organisme responsable de la production de ce chapitre** : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

